

Compétition entre *poly-*, *pluri-* et *multi-* dans les néologismes officiels français

Jan Holeš

Department of Romance Languages
Faculty of Arts
University of Ostrava
Reální 5
CZ-701 03 Ostrava, Czech Republic
E-mail : jan.holes@osu.cz
ORCID : 0000-0003-2270-2073

Resumé. L'article traite de la formation et de l'usage des trois préfixes exprimant la pluralité dans la terminologie officielle française, en se basant sur l'exemple des 162 termes qui figurent dans *FranceTerme* et qui contiennent *pluri-*, *poly-* et *multi-*. Parmi eux, *multi-* est le plus productif (104 termes), suivi par *poly-* (50 termes) et *pluri-* (8 termes). En ce qui concerne la distribution des termes selon les domaines, les sciences naturelles et techniques dominent sur les sciences sociales. La comparaison avec les équivalents anglais révèle un taux de correspondance assez élevé, même si 23 % des termes sont construits différemment dans les deux langues. Les substitutions relativement fréquentes des préfixes entre l'anglais et le français, par ex. *pluri-* et *poly-* en français au lieu de *multi-* en anglais, témoignent de leur synonymie partielle.

Mots-clés : terme, terminologie, préfixe, néologie, *FranceTerme*

Competition between *poly-*, *pluri-* and *multi-* in official French neologisms

Abstract. The article deals with the formation and use of the three prefixes that express plurality in French official terminology, on the example of the 162 terms appearing in *FranceTerme* and containing the prefixes *pluri-*, *poly-* and *multi-*. Among them, *multi-* is

Funding. La rédaction du présent article a été soutenue par le projet *Changements sémantiques dans la terminologie française* (SGS04FF/2023) de l'Université de Ostrava.

Submitted: 01/10/2023. **Accepted:** 27/11/2023

Copyright © 2023 Jan Holeš. Published by Vilnius University Press

This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

the most productive (104 terms), followed by *poly-* (50 terms) and *pluri-* (8 terms). With regard to the distribution of terms according to the domains, the natural and technical sciences dominate over the social sciences. The comparison with the English equivalents reveals a fairly high correspondence rate, even if 23% of the terms are not constructed in the same way. Relatively frequent substitutions of prefixes between English and French, e.g. *pluri-* and *poly-* in French instead of *multi-* in English, witness about their partial synonymy.

Keywords: term, terminology, prefix, neology, *FranceTerme*

1 Introduction

Le développement des sciences et techniques au cours des dernières décennies a entraîné une évolution des terminologies sans précédent. Dans le chapitre dédié à l'histoire de la langue française au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, Candel (2000, 339) présente quelques chiffres intéressants : environ 6500 nouveaux dictionnaires scientifiques et techniques qui proposent une nomenclature en français publiés entre 1950 et 1975, une dizaine de milliers de termes liés au progrès scientifique créés chaque année et le vocabulaire scientifique et technique représentant à lui seul 80 % de la néologie. L'usage des trois préfixes en question dans la néologie française officielle, ou, si nous utilisons la dénomination de Rondeau (1984, 124), dans la *néonymie* officielle, relève justement de ces bouleversements technoscientifiques.

En France, les néologismes terminologiques, publiés au *Journal officiel* de la République française, sont regroupés dans *FranceTerme*, qui est la base de données terminologiques officielle gérée par le Ministère de la culture. Le *Décret n 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française*, modifié ultérieurement par le *Décret n 2015-341 du 25 mars 2015*, a instauré la Commission d'enrichissement de la langue française « en vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme ». Sont spécifiées, dans son Article 11, les situations dans lesquelles « les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères ».

2 Forme, sens et origine des trois préfixes

Lehmann et Martin-Berthet (1998, 116–117) remarquent que le passage de la composition à la dérivation s'observe dans le cas des éléments de composition savante lorsque

ces éléments se trouvent toujours à droite ou toujours à gauche et qu'ils se combinent avec des mots français en formant des séries. Parmi les éléments placés régulièrement à gauche, les auteurs citent *auto-*, *hyper-*, *hypo-*, *macro-*, *micro-*, *mono-*, etc. Dans le cadre de la composition, Mitterrand (1972, 58) distingue les composés proprement dits (par ex. *porte-manteau*), et les mots recomposés (par ex. *philologie*, *téléphone*) qui se caractérisent « par le fait qu'un de leurs radicaux composants au moins n'existe pas dans la langue à l'état isolé : ou bien c'est un radical d'origine latine ou grecque, ou bien c'est un radical français [...], dont la syllabe finale a subi pour les besoins de la composition une modification. »

Martinet (1979, 20), en distinguant différents types de synthèmes, parle des composés de type *thermostat* ou *philosophe*, où les deux composants ne figurent, au moins au départ, que dans des synthèmes, désignant ces éléments comme des *confixes* et le processus comme la *confixation*. Parmi eux, Martinet mentionne explicitement (1979, 244) *polyglotte* et *plurilingue*, contenant nos formants en question, comme exemples où deux éléments grecs ou deux éléments latins sont combinés, tout en remarquant qu'il y a de nombreuses formes hybrides grécolatines, surtout dans les vocabulaires techniques. Humbley (2018, 324–325) rappelle encore les hybrides, fréquents dans notre corpus, composés d'un élément tiré d'une langue étrangère et d'un élément autochtone. Le terme *confixe* est repris par Kocourek (1982, 94) qui désigne ainsi les formants savants antérieurs ou postérieurs, en incluant *multi-*, *pluri-* et *poly-* dans la longue liste qu'il en propose (95–107). L'auteur ajoute (109) que ces formants ont marqué d'« une manière permanente le fonds technoscientifique du lexique de la langue française et d'autres langues qui possèdent une terminologie moderne développée » et « ont contribué à l'unification internationale des systèmes terminologiques de diverses langues ». Malgré le débat terminologique très justifié sur la nature des formants en question, nous allons désigner ici les trois formants comme préfixes, en accord avec Grevisse (1993, 207) et Otman (2000, 380).

Sur l'exemple du mot *microbe*, Benveniste (1974, 170) refuse l'idée que les termes formés sur les racines grécolatines soient des emprunts et affirme que ces néologismes scientifiques « sont en réalité des composés bâtis en français et seulement transposés – souvent d'une manière assez lâche – en lexèmes gréco-latins » et que ce type de formation est une nouveauté « sans antécédent connu dans l'histoire des langues ». En raisonnant sur ses propos, il faut dire que nombreux sont les termes de ce type nés en dehors de la langue française, surtout en anglais, et que le procédé est connu depuis longtemps. Regardons, par ex., dans Rey (2011), le mot *géométrie* qui est emprunté (v. 1150) au latin *geometria*, hellénisme provenant du grec *geômetria*, ou le mot *géographie* emprunté (1513) au latin *geographia*, lui-même provenant du grec *geôgraphia*, de *gê* « terre » et de *graphein*.

La synonymie, ou quasi-synonymie, des préfixes dans la terminologie n'est pas si rare que l'on s'y attendrait. Diki-Kidiri, Joly et Murcia (1981, 60) mentionnent une série de préfixes quasi-synonymes fonctionnant comme quantificateurs dans les mots composés, venant tantôt du grec, tantôt du latin (*mono-* / *uni-*, *bi-* / *di-*, *tétra-* / *quadri-*, *hecto-* / *centi-*, *poly-* / *multi-*, *pluri-*, *micro-* / *mini-*, *macro-* / *maxi-*, *iso-* / *équi-*), auxquels correspondent, dans la langue courante, les mots *un*, *deux*, *quatre*, *cent*, *plusieurs*, *petit*, *grand* et *égal*. Dans le cadre de la terminologie, Kocourek (2001, 253) parle de synonymie lexicale, syntagmatique, phrastique et, justement, morphémique qui touche les morphèmes comme *di-* / *bi-*. Ailleurs, le même auteur (1982, 164) traite de la synonymie des formants, donnant comme exemple une série de mots contenant les formants qui expriment le sens approximatif de « outre » : *extrafin*, *hypersonique*, *métamathématique*, *persulfate*, *supersonique*, *supraliminaire*, *surélévation*, *transocéanique*, *ultramicroscopique*. Parfois, la pluralité des préfixes peut mener à la désynonymisation des termes. En linguistique, citons les termes *diglossie* et *bilinguisme* dans les écrits des sociolinguistes nordaméricains comme Ferguson ou Fishman. Ajoutons que la concurrence entre plusieurs formants ne se limite pas aux langues classiques. Honová (2020, 53) mentionne par exemple une série de néologismes repérés dans la terminologie d'Internet : *inter-naute* – *cybernaute* – *infonaute* – *webnaute*.

Les trois préfixes que nous étudions sont des éléments savants dans le sens que leur donne Guiraud (1978, 64), qui les appelle opérateurs préfixés, c.-à-d. des « adjectifs » déterminant le second élément du mot. Pour un aperçu diachronique des trois préfixes, référons-nous à Rey (2011) selon qui *multi-*, tiré du latin *multus* « nombreux, abondant », entre dans la composition de noms et d'adjectifs où il exprime une pluralité, par ex. *multicolore*, emprunté (1512) au latin *multicolor*, *multiculturel* et *multiéthnique* (les deux attestés en 1977), ou *multiforme*, emprunté (vers 1460) au latin *multiformis*. *Pluri-* est issu également du latin, de *plures*, pluriel de *plus* « plus nombreux », « un plus grand nombre », « un trop grand nombre » et « plusieurs ». Cet élément est productif dans le vocabulaire didactique des XIX^e et XX^e siècles, attesté dans les mots *pluriflore* (1846), *plurivalent*, *-ente* (1907) et *plurivalence* (1877), *plurilingue* et *plurilinguisme* (1956), *pluripartisme* (1962), etc. Quant à *poly-*, celui-ci est tiré du grec *polu-*, de *polus* « nombreux », étant productif comme premier terme de composés, noms et adjectifs, principalement dans les domaines technique et scientifique. Les premiers composés de *poly-* sont les termes de géométrie *polyèdre* et *polynôme* (1690). *Polytechnique*, attesté en 1795, est formé à l'imitation du grec *polutekhnos* « habile en de nombreux arts ». *Polyvalent*, *-ente* (1902), parmi les formations les plus courantes du siècle, a été créé en biologie avec *-valent*, littéralement « fort, puissant ». Le mot connaît aussi un emploi administratif au Canada : *école polyvalente*, ainsi qu'en France : *salle polyvalente*. En plus, Rey (2011) signale de nombreux termes formés sur *poly-* en chimie, dont *polystyrène*, *polyester*, devenus essentiels dans l'industrie des matières plastiques.

3 Usage des trois préfixes dans les termes français

Les préfixes *multi-*, *pluri-* et *poly-* entrent en concurrence dans les domaines scientifique et technique, même si les termes ainsi formés sont parfois sémantiquement nuancés en conformité avec le principe de l'économie linguistique qui empêche la présence de synonymes parfaits dans la langue (voir les termes *diglossie* et *bilinguisme* cités plus haut). Comparons les signifiés des termes *multicolore* et *polychrome* dans le *Dictionnaire de l'Académie française* : *multicolore* « qui est de plusieurs couleurs – *Un plumage multicolore. Des rayures multicolores.* », *polychrome* « peint, décoré de plusieurs couleurs. – *Une vierge en bois polychrome. Colonnes polychromes.* » *Polychrome* se rapporte au domaine artistique, au résultat d'un procédé, alors que *multicolore* peut exprimer une qualité intrinsèque. De plus, l'aspect doré et argenté, courant dans *polychrome*, est absent dans *multicolore*. Dans certains cas, nous ne voyons aucune différence substantielle entre les deux termes concurrents, comme *multilinguisme* « le fait, pour une personne, pour une communauté humaine, de parler et d'employer couramment plusieurs langues » et *plurilinguisme* « usage de plusieurs langues par une personne, dans une communauté ; l'état, la situation qui en résulte. *Le plurilinguisme entraîne parfois le recours à telle ou telle langue en fonction du type d'activité, de la situation de communication* » (Académie française 2023).

La combinaison morphologique des éléments gréco-latins augmente la motivation des signes terminologiques et, par ce fait, la compréhension de ces néologismes. La motivation est souhaitable dans la terminologie, comme affirment les auteurs du *Guide de la néologie* (Diki-Kidiri, Joly & Murcia 1981, 14) parce qu'elle facilite la compréhension scientifique des termes. En revanche, l'usage de ces préfixes est parfois superflu : Goosse (1975, 38) compare l'expression abstraite, motivée par le souci de brièveté, dans *chapelle polyculte*, utilisé au lieu de *chapelle ouverte à tous les cultes* qui serait plus descriptif et plus clair.

Des trois préfixes, c'est *pluri-* qui est clairement le moins représenté dans le corpus, se trouvant dans 8 termes seulement et dans 5 domaines (Tableau 1). Dans la minorité des cas seulement (2 sur 8) *pluri-* en français correspond à *pluri-* en anglais : *cellule pluripotente* – angl. *pluripotent cell* et *cellule souche pluripotente induite* – angl. *induced pluripotent stem cell*. Dans les autres cas, les termes français et leurs pendants anglais divergent dans leur formation. Il est intéressant de constater que les termes français contiennent parfois le préfixe *pluri-* là où les termes anglais ont *multi-* : *pêche plurispécifique* – angl. *multispecies fishery*, *pluriactivité* – angl. *multiple job holding of farmers*, *TAC (total autorisé de capture) pluriannuel* – angl. *multiannual TAC (total allowable catch)*, *TAC plurispécifique* – angl. *multispecies TAC*. Dans deux termes français, le préfixe *pluri-* est utilisé pour exprimer un concept qui a été rendu différemment en anglais, soit par un terme simple, soit par un terme composé : *pluriactif, -ive* – angl. *slasher*, *agrément plurinational d'un modèle de colis* – angl. *unilateral approval*.

| Domaine | Termes |
|----------------------|--------|
| Pêche et aquaculture | 3 |
| Biologie | 2 |
| Nucléaire | 1 |
| Emploi et travail | 1 |
| Agriculture | 1 |

Tableau 1. Domaines de *pluri-*

Poly-, identifié dans 50 fiches terminologiques de 9 domaines (Tableau 2), dont chimie et biologie sont les plus fréquents, sans doute grâce à *polymère*, datant déjà de 1842 (Rey 2011), ses dérivés, composés et termes complexes qui l'incluent. En ce qui concerne l'appartenance de la majorité des termes à la chimie, il convient de préciser que *poly-* a subi une spécialisation dans ce domaine pour désigner certains composés, comme *polyalcool*, *polyacide* ou *polybase*, et pour référer à des corps formés par l'union de plusieurs molécules par polymérisation (Guilbert 1975, 237).

Le cas le plus fréquent, la convergence des formes anglaise et française, est dû à l'emprunt adapté (*copolymère* – angl. *copolymer*, *homopolymérisation* – angl. *homopolymerisation*, *polycistronique* – angl. *polycistronic*), ou au calque (*copolymère à blocs* – angl. *block copolymer*, *copolymère aléatoire* – angl. *random copolymer*, *polymérisation en chaîne* – angl. *chain polymerisation*). Plus intéressants sont les cas où *poly-* en français correspond à *multi-* en anglais, peut-être grâce à l'existence préétablie de l'adjectif *polyvalent*, *-e* : *aéronef polyvalent* – angl. *multirole aircraft*, *bâtiment industriel polyvalent* – angl. *multifunctional industrial building*. Le même adjectif se retrouve dans le terme *disque numérique polyvalent* – *digital versatile disk / DVD* qui est l'un des quatre termes où *poly-* est employé dans les termes français, mais non dans leurs pendants anglais (les trois autres sont *extension homopolymérique* – angl. *tailing*, *polygone d'essai* – angl. *test area / testing area / test zone* et *véhicule polycarburant* – angl. *flex-fuel vehicle / FFV / flexible-fuelled vehicle / FFV*).

| Domaine | Termes |
|-------------------------|--------|
| Chimie | 26 |
| Biologie | 16 |
| Matériaux | 3 |
| Aéronautique | 1 |
| Défense | 1 |
| Automobile | 1 |
| Téledétection spatiale | 1 |
| Habitat et construction | 1 |
| Informatique | 1 |

Tableau 2. Domaines de *poly-*

Multi-, des trois préfixes de loin le plus fréquent sur *FranceTerme*, est contenu dans 104 fiches dans un éventail de domaines couvrant aussi bien les sphères techniques que les sciences naturelles et sociales (Tableau 3). Le plus souvent, les termes anglais et les termes français contiennent le même préfixe, comme résultat de l'emprunt direct ou du décalquage, par ex. : *cellule multiniveau* – angl. *multi-level cell* ; *force multirôle* – angl. *multi-role force* ; *multivisée* – angl. *multi-look* ; *processeur multicœur* – angl. *multicore processor* ou *accès multiple* – angl. *multiple access*.

En revanche, dans de nombreux termes, nous observons *multi-* là où il n'y en a pas en anglais. Leur fréquence témoigne de la popularité du préfixe dans la création des termes français, par ex. *assurance multirisque* – angl. *comprehensive insurance* ; *circuit à configurations multiples* – angl. *reconfigurable circuit* ; *société pétrolière multinationale* – angl. *international oil company* ; *conduite à enveloppes multiples* – angl. *pipe-in-pipe* ; *diffusion multisupport* – angl. *simultaneous broadcasting* ; *fonds multicédant* – angl. *conduit* ; *multifonctionnalité* – angl. *mixed-use development* ; *mobile multifonction* – angl. *smartphone* ; *multimarquage* – angl. *crossbadging* ; *multimédia de bord* – angl. *in-flight entertainment* ; *multisupport* – angl. *crossmedia* ; *pièce multiusage* – angl. *hobby room* ; *multipostage* – angl. *bus mailing* ; *site de clonage multiple* – angl. *polylinker* ; *usage multiple (à)* – angl. *utility*.

Le préfixe *multi-* se perd parfois dans les termes français où la multitude est exprimée différemment. Par ex. dans *avion de transport et de ravitaillement*, des domaines de l'aéronautique et de la défense, qui désigne, d'une manière descriptive, un « aéronef polyvalent à voilure fixe qui permet le transport de troupes et de matériels et le ravitaillement en vol » et qui remplace angl. *multirole tanker transport*. Dans au moins sept termes français, nous ne retrouvons pas le préfixe *multi-* que l'on voit en anglais : *diffusion groupée / distribution* – angl. *multicast / multicasting* ; *enregistrement fractionné* – angl. *multiplay* ; *monocouche composite* – angl. *multicomponent monolayer* ; *monospace* – angl. *multi-purpose vehicle* ; *nombre d'états de spin* – angl. *spin multiplicity* ; *vente en réseau par cooptation* – angl. *multilevel marketing*. Dans ces termes, la multiplicité est exprimée par les mots *groupé*, *fractionné*, *composite*, *nombre d'états* et *en réseau* qui ajoutent, peut-être, un peu de précision et de descriptivité aux nouveaux termes. La perte du préfixe dans les termes français est contrebalancée par la création des termes qui ne possèdent pas d'équivalent anglais et qui contiennent le préfixe *multi-*. Le plus souvent, ces créations ont lieu dans les domaines où l'influence de l'anglais est moins forte et qui sont plus étroitement liés au milieu plus spécifiquement national (comme le droit). Dans notre corpus, c'est le cas de trois termes, à savoir *terrain multisport*, *boîtier multiservice* et *multimarque*.

| Domaine | Termes |
|----------------------------------|--------|
| Télécommunications | 24 |
| Spatiologie | 11 |
| Informatique | 9 |
| Électronique | 7 |
| Chimie | 7 |
| Audiovisuel | 7 |
| Téledétection spatiale | 7 |
| Défense | 6 |
| Nucléaire | 5 |
| Pétrole et gaz | 5 |
| Biologie | 4 |
| Automobile | 4 |
| Transports et mobilité | 4 |
| Relations internationales | 3 |
| Pêche et aquaculture | 3 |
| Aéronautique | 2 |
| Sports | 2 |
| Aménagement et urbanisme | 2 |
| Habitat et construction | 2 |
| Communication | 2 |
| Finance | 2 |
| Santé et médecine | 2 |
| Économie et gestion d'entreprise | 1 |
| Assurance | 1 |
| Matériaux | 1 |
| Tous domaines | 1 |
| Agriculture | 1 |

Tableau 3. Domaines de *multi-*

4 Conclusions

Avec un recul de vingt ans, nous pouvons confirmer les propos d'Otman (2000, 380) qui, en parlant de l'évolution du vocabulaire technique dans la deuxième moitié du XX^e siècle, affirme :

Si, dans la langue courante, on a pu noter un ralentissement de l'extension du préfixe *multi-* au profit de *poly-* et *pluri-* [...], le phénomène n'est pas identique dans le domaine de la langue des technologies de l'information et de la communication où *multi-* domine et est, de ces trois préfixes, nettement le plus fertile. [...] *Multi-* a ainsi tendance à devenir le seul préfixe exploitable dans ce domaine au détriment de tous les autres et on peut se demander si la force de pénétration du terme *multimédia* n'est pas le facteur essentiel de cette domination.

Parmi les trois préfixes, *multi-* est nettement le plus productif dans la formation des termes officiels français, étant contenu dans 104 des 162 termes listés dans *FranceTerme*. Il est suivi par *poly-* (50 termes) et *pluri-* (8 termes) (Tableau 4). Ces rapports quantitatifs sont partiellement déformés par la présence de quelques unités d'une fréquence élevée. *Polymère*, par ex., se répète 15 fois dans *FranceTerme*, en tant que partie de syntagmes terminologiques (*polymère à cristaux liquides*, *polymère à blocs*, *polymère greffé*), partie de mots dérivés et composés (*copolymère*, *homopolymère*, *prépolymère*) ou base de dérivation (*homopolymérisation*). De même, *multiplex* est présent 13 fois, servant à la formation de termes dérivés comme *multiplexage*, *multiplexer*, *démultiplexer*, etc. Cependant, même la prise en compte de la répétitivité de certaines unités ne suffit pas à changer l'ordre de fréquence de ces préfixes.

| Préfixe | Nombre | % |
|---------------|--------|----|
| <i>multi-</i> | 104 | 64 |
| <i>poly-</i> | 50 | 31 |
| <i>pluri-</i> | 8 | 5 |

Tableau 4. Répartition des trois préfixes selon leur fréquence

En ce qui concerne la distribution des termes selon les disciplines, il n'est pas surprenant que les sciences naturelles et techniques (comme la chimie, les télécommunications et la biologie) dominant sur les sciences sociales qui ont moins de prédilection pour la préfixation savante (les préfixes en question n'y sont représentés qu'exceptionnellement, par ex. dans les domaines des relations internationales ou de la communication). Les trois préfixes se retrouvent dans les termes appartenant à un large éventail de domaines (Tableau 5).

En ce qui concerne la comparaison avec les équivalents anglais, on s'attendrait à un taux de correspondance morphématique plus élevé dans le cas de ces termes technoscientifiques. Rey (1979, 68) relève que les formations gréco-latines sont généralement aptes à être empruntées facilement. En fait, on les croirait internationalismes pourvus de formes presque identiques en anglais et en français. Ces internationalismes qui promeuvent la communication internationale, privilégiant la formation des termes qui rapproche les langues historiques les unes aux autres (Cabré 1998, 34), et qui facilitent la communication spécialisée en l'accéléralant considérablement (Bozděchová 2009, 72). Or, comme on l'a vu, ces termes ne convergent pas automatiquement. Dans le cas de *pluri-*, seuls 2 termes sur 8 se correspondent en ce qui concerne le préfixe. Cette correspondance est beaucoup plus élevée pour les autres préfixes : 44 sur 50 termes pour *poly-* et 79 sur 104 termes pour *multi-*. En tout, 125 sur 162 termes sont construits de la même manière (77 %), tandis qu'un quart des pendants anglais ne contiennent pas le préfixe correspondant (23 %).

| Domaine | Termes |
|----------------------------------|--------|
| Chimie | 33 |
| Télécommunications | 24 |
| Biologie | 22 |
| SpatioLOGIE | 11 |
| Informatique | 10 |
| TéLÉdÉtÉction spatiale | 8 |
| Électronique | 7 |
| Audiovisuel | 7 |
| Défense | 7 |
| Nucléaire | 6 |
| Pêche et aquaculture | 6 |
| Pétrole et gaz | 5 |
| Automobile | 5 |
| Transports et mobilité | 4 |
| Matériaux | 4 |
| Relations internationales | 3 |
| Habitat et construction | 3 |
| Aéronautique | 2 |
| Sports | 2 |
| Aménagement et urbanisme | 2 |
| Communication | 2 |
| Finance | 2 |
| Santé et médecine | 2 |
| Économie et gestion d'entreprise | 1 |
| Assurance | 1 |
| Tous domaines | 1 |
| Agriculture | 2 |
| Aéronautique | 1 |
| Emploi et travail | 1 |

Tableau 5. Distribution des trois préfixes ensemble selon les domaines

L'interchangeabilité relativement fréquente des préfixes entre l'anglais et le français (*pluri-* pour *multi-* ou *poly-* pour *multi-*) témoigne d'une synonymie des préfixes en question, ou au moins d'une quasi-synonymie qui repose « d'une part sur l'identité de leur aire notionnelle et de l'autre sur leurs disparités d'usage » (Dubuc 2002, 107). Cette quasi-synonymie est bien observable hors du corpus dans des cas comme *plurilingue – multilingue – polyglotte*. Pour les traducteurs, de nouveaux faux-amis franco-anglais sont en fait nés avec certains de ces néologismes terminologiques.

Bibliographie

- Académie française. 2023. *Dictionnaire de l'Académie française*. <https://www.dictionnaire-academie.fr>.
- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale. Volume II*. Paris : Gallimard.
- Bozděchová, Ivana. 2009. *Současná terminologie (se zaměřením na kolokační termíny z lékařství)*. Praha : Univerzita Karlova v Praze / Nakladatelství Karolinum.
- Cabré, Maria Teresa. 1998. *Terminologie. Théorie, méthode et applications*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa
- Candel, Danielle. 2000. Français scientifique et technique. *Histoire de la langue française. 1945–2000*. Gérald Antoine & Bernard Cerquiglini, eds. Paris : CNRS, 339–369.
- Diki-Kidiri, Marcel, Huber Joly & Colette Murcia. 1981. *Guide de la néologie*. Paris : Conseil international de la langue française.
- Dubuc, Robert. 2002. *Manuel pratique de terminologie*. 4^e éd. Brossard : Linguatex éditeur inc.
- Goosse, André. 1975. *La néologie française aujourd'hui. Observations et réflexions*. Paris : Conseil international de la langue française.
- Grevisse, Maurice. 1993. *Le bon usage*. 13^e éd. André Goosse, éd. Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Guiraud, Pierre. 1978. *Les mots savants*. 2^e éd. Paris : Presses universitaires de France.
- Honová, Zuzana. 2020. *Le terme dans sa variabilité dans la perspective contextuelle en français contemporain*. Ostrava : Ostravská univerzita.
- Humbley, John. 2018. *La néologie terminologique*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Kocourek, Rostislav. 1982. *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden : Oscar Brandstetter.
- Kocourek, Rostislav. 2001. *Essais de linguistique français et anglaise. Mots et termes, sens et textes*. Louvain / Paris / Sterling, Virginia : Éditions Peeters.
- Lehmann, Alise, Françoise Martin-Berthet. 1998. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris : Dunod.
- Martinet, André. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier / Crédif.
- Ministère de la culture. 2023. *FranceTerme*. <https://www.culture.fr/franceterme>.
- Mitterrand, Henri. 1972. *Les mots français*. Paris : Presses universitaires de France.
- Otman, Gabriel. 2000. Le Vocabulaire de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication. *Histoire de la langue française. 1945–2000*. Gérald Antoine & Bernard Cerquiglini, eds. Paris : CNRS, 371–396.
- République française. 1996. *Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française*. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000000378502>.

- Rey, Alain. 1979. *La terminologie : noms et notions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rey, Alain, dir. 2011. *Dictionnaire historique de la langue française. Édition numérique*. Paris : Les Dictionnaires Le Robert.
- Rondeau, Guy. 1984. *Introduction à la terminologie*. 2^e éd. Québec : Gaëtan Morin éditeur.